

2^{ème} DIALOGUE CITOYEN

THEME : « Quel Système des Finances Publiques pour un Cameroun Émergent 2035 : Une Affaire de Tous dans le contexte de la pandémie COVID-19! »



RAPPORT GENERAL

Yaoundé-Cameroun, du 09 au 10 décembre 2020

SOMMAIRE

1	LISTE DES SIGLES ET DES ABREVIATIONS.....	3
2	CONTEXTE ET JUSTIFICATION	4
3	OBJECTIFS DU DIALOGUE.....	5
4	DEROULEMENT DU DIALOGUE.....	5
5	CEREMONIE D'OUVERTURE	5
6	LA PHASE TECHNIQUE.....	7
6.1	Panel 1 : Le système des Finances Publiques dans le contexte de la pandémie COVID-19 : Les réformes, les avancées, les contraintes et perspectives.....	7
6.2	Panel 2, 3 et 4 : Lutte contre la corruption et la garantie des droits humains au Cameroun - Les marchés publics et investissements sociaux pour la garantie des droits humains au Cameroun ; La lutte contre la corruption à l'ère de la digitalisation de la gestion des politiques ; et Enjeux et défis de la mobilisation des ressources pour le financement des ODD au Cameroun	11
6.3	Panel du Forum des OSC : Jeunesse, intégrité et transparence financière	16
6.4	Panel 5 : Les droits humains au Cameroun : Les avancées, les menaces, opportunités et enseignements dans le cadre de la mise en œuvre du DSCE et ;.....	19
	Panel 6 : Mobilisation des Ressources Domestiques et Droits de l'Homme.	19
6.5	Panel 7 : Participation communautaire à la Gouvernance Budgétaire au Cameroun et ; Panel 8 : Paix et sécurité comme préalables pour la garantie des droits humains au Cameroun	23
7	DE LA CLOTURE DU DIALOGUE.....	25
8	CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS.....	26
	Annexe 1 : Listes de présence	30

1 LISTE DES SIGLES ET DES ABREVIATIONS

ADIN	Africa Development Interchange Network
AGNR	Action For Governance over Natural Resources
CONAC	Commission Nationale Anticorruption
CONSUPE	Contrôle Supérieur de l'État
CRADEC	Centre Régional Africain pour le Développement Endogène et Communautaire
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
DMJ	Dynamique Mondiale des Jeunes
FASEDEV	For A Sustainable Environmental Development
MINDDEVEL	Ministère de la Décentralisation et du Développement Local
MINFI	Ministère des Finances
NORAD	Agence de Coopération Internationale au Développement Norvégienne
ODD	Objectif du Développement Durable
OSC	Organisation de la Société Civile
PGRGFP	Plan Global de Réformes de la Gestion des Finances Publiques
PMFP	Plan de Modernisation des Finances Publiques
SC	Société Civile
STB	Stop de bleeding
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne

2 CONTEXTE ET JUSTIFICATION

« **Le Dialogue Citoyen** », initiative du Consortium constitué d'ADIN, Afroleadership, DMJ, CRADEC et Transparency-International, se veut une plateforme citoyenne de facilitation de la participation des organisations civiles, patronales, politiques, syndicales, confessionnelles au processus national des ODD/2030, de la Vision 2035 et de l'Agenda 2063 de l'UA, avec comme point de convergence « la Fortune Publique : indicateur de la souveraineté nationale » pour la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement 2030 (SDN30). C'est dans ce sens que le Consortium entend se joindre à la Communauté internationale pour manifester son intérêt et son engagement dans la lutte contre la corruption (9/12) et la promotion des droits de l'homme (10/12), à l'occasion des journées internationales dédiées.

En effet, ce 09 décembre, la journée internationale de lutte contre la corruption commémorée sous le thème « **Rétablir avec intégrité** », veut se concentrer sur le rétablissement après la COVID-19 grâce à la réduction de la corruption et souligne que **le rétablissement inclusif après la COVID-19 ne peut se réaliser qu'avec intégrité**. Par ailleurs, la journée du 10 décembre qui marque le 72^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle des **droits de l'Homme**, est commémorée sous le thème « **Reconstruire en mieux – Défendons les droits de l'homme** ». Il s'agit d'une interpellation face aux nombreux défis de l'heure, en cette année 2020, où le monde a été comme rarement auparavant secoué dans son entièreté par un ennemi invisible, la pandémie de la COVID-19. Saisissant le prétexte de ces deux dates, du Lundi 09 au mardi 10 décembre 2020, s'est tenu à la salle de la Congrégation des Missionnaires du Cœur Immaculé de Marie (**CICM**) de Mvolyé à Yaoundé, en République du Cameroun, le 2^{ème} Dialogue Citoyen ayant pour thème « *Quel Système des Finances Publiques pour un Cameroun Émergent à l'horizon 2035 : Une Affaire de Tous dans le contexte de la pandémie COVID-19 !* ». Cette 2^{nde} édition du Dialogue Citoyen, s'est constituée en une opportunité d'expression, d'informations, d'échanges aux différents acteurs nationaux, régionaux et locaux, sur les questions de gouvernance budgétaire et lutte contre la corruption, en lien avec les Objectifs de Développement Durable nationaux. Plus spécifiquement, cette édition a donné l'opportunité de traiter des questions relatives aux différents secteurs de la finance publique, les droits humains et la décentralisation, en lien avec la lutte contre la corruption, et la garantie des droits de l'Homme au Cameroun ; au moyen de « la Fortune Publique comme indicateur de souveraineté nationale ».

Préparé par un comité d'organisations constitué d'ADIN, Afroleadership, AGNR, DMJ, FASEDEV, FREEDOM'S SERVICE, et Transparency International-Cameroon sous la coordination du CRADEC, Chef de file du Consortium avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers tels que la Délégation de l'Union européenne au Cameroun, l'Agence de Coopération Internationale au Développement Norvégienne ainsi qu'avec l'appui technique de Tax Justice Network-Africa, ce dialogue a connu la succession de plusieurs panels d'échanges et de discussions, portant sur des thématiques diverses et a abouti à des recommandations pour la jeunesse, la population (le citoyen), les OSC et les Institutions Étatiques ou le gouvernement.

3 OBJECTIFS DU DIALOGUE

L'atelier visait l'attente de trois objectifs :

- Favoriser l'engagement cohérent des grands groupes et des autres parties prenantes ainsi que des organisations de la société civile sur les ODD, l'agenda 2063 alignés sur la Vision 2035 pour un Cameroun émergent ;
- Faciliter l'accès et l'échange d'informations, de meilleures pratiques et d'expériences sur les politiques nationales en lien avec le thème central, entre les pouvoirs publics, les organisations de la société civile, les grands groupes et les autres parties prenantes ; et
- Promouvoir les contributions aux définitions de la Position Commune Communautaire sur les questions de développement durable aux niveaux local, national et régional.

4 DEROULEMENT DU DIALOGUE

Les travaux étaient constitués de 3 principales articulations ci-après :

- La cérémonie d'ouverture ;
- La phase technique du Dialogue Citoyen ;
- La cérémonie de clôture.

5 CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par quatre articulations notamment :

- L'exécution de l'hymne National sous la conduite de M. **TSOUNKEU Martin**, General Representative d'ADIN ;
- La présentation des objectifs du Dialogue Citoyen ci-dessus renseigné par M. **Mballa Mballa Jean**, Directeur Exécutif du CRADEC, Chef de file Consortium des OSC sur la Gouvernance budgétaire ;
- Les mots de bienvenue et Allocutions des OSC de lutte contre la corruption effectués par :
 - Me **NJOH MANGA BELL Henri**, Président de Transparency International-Cameroon, qui dans ses propos a partagé sur le fait que c'est un réel plaisir pour lui de prendre la parole à l'occasion du 2^{ème} Dialogue Citoyen. Après avoir souhaité la bienvenue à tous, il a exprimé sa gratitude à tous pour le temps sacrifié pour prendre part à cette rencontre initiée par les citoyens avec les citoyens et pour les citoyens. Il a poursuivi en signifiant qu'elle s'inscrit dans un contexte double à savoir ; le pas décisif qu'a posé le Cameroun vers une décentralisation effective à travers les toutes premières élections régionales de son histoire le 06 décembre 2020 d'une part et la pandémie de Covid-19 d'autre part. Transparency International est une organisation pionnière dans la lutte contre la corruption et la promotion de la bonne gouvernance voire de la transparence citoyenne et de redevabilité dans la gouvernance des finances publiques au niveau locale, régionale et nationale pour un Cameroun émergent à l'horizon 2035. A travers la commémoration

du 09 décembre journée de lutte contre la corruption, il voit là une opportunité d'échange et de partage d'expérience d'un forum multi acteur pour trouver des pistes et solutions à mettre en œuvre. Il a terminé ces propos en manifestant sa gratitude aux multiples partenaires financiers à l'instar de la DUE, NORAD et TJNA qui ne ménagent aucun effort pour soutenir les multiples initiatives citoyennes orientées vers la promotion de la bonne gouvernance, la lutte contre la covid-19 et autres efforts institutionnels et citoyenne visant à faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035.

- **M. TSOUNKEU Martin** qui a insisté sur la nécessité de retenir la Covid-19 comme un prétexte à militer pour l'intégrité.
 - **M. Mballa Mballa Jean** qui, après avoir souhaité la bienvenue à tous, a rappelé le thème de la 1^{ère} édition qui était « *Prévention aux atteintes de la fortune publique pour la préservation du développement, la paix et la sécurité* ». Il a poursuivi avec l'évocation du thème de cette année et remercié les institutions et ministères majeures pour leur présence. Il a énoncé les enjeux de l'évènement de ce jour à savoir : expression, partage, information sur les thématiques autour des facteurs connexes. Rencontre avec, par et pour le citoyen d'échanger sur les questions à l'ordre du jour (ODD/2020, vision 2035 et agenda 2036 de l'UA) dans un contexte de pandémie du Covid-19 qui nous pousse à penser et agir différemment. La décentralisation en cours d'exécution à travers les récentes élections régionales doit nous aider à mettre en œuvre la mobilisation des ressources pour la réalisation des ODD. Et nous, en tant qu'OSC, devons : (i) être des acteurs accompagnateurs, (ii) servir de relais pour la transparence et la redevabilité, (iii) militer pour le bien-être des populations à la base ; (iv) être un lien entre la bonne gestion des finances publiques, en bref nous devons prendre conscience que nous avons un rôle à jouer. Selon ses dires, nous devons être tous transparents, redevables vis-à-vis de l'autre. C'est à cette condition que nous pourrions apporter notre contribution à la vision d'un Cameroun émergent à l'horizon 2035.
- Les allocutions des institutions de Gouvernance et de lutte contre la corruption au Dialogue Citoyen 2020 de :
 - **Monsieur NSOM Hugues** Représentant du MINDDEVEL. De ses propos, l'on retient que les questions de participation citoyenne intéressent tout particulièrement le MINDDEVEL qui œuvre pour le transfert par l'État des compétences et moyens aux CTD, régions et communes. Et depuis le 06 décembre 2020, on tend progressivement vers son effectivité. Toutefois, chaque acteur devra jouer son rôle afin de mettre en œuvre le processus de décentralisation.
 - **M. ABANDA Serge**, Représentant du CONSUPE. L'on retient de son allocution que le CONSUPE assure son rôle en qualité de veille permanente pour s'assurer que l'intégrité de la fortune publique soit garantie, et cela passe par deux programmes.

6 LA PHASE TECHNIQUE

Les travaux proprement dits se sont déroulés en sessions-panels plénière d'échanges et de discussions.

6.1 Panel 1 : Le système des Finances Publiques dans le contexte de la pandémie COVID-19 : Les réformes, les avancées, les contraintes et perspectives



L'objectif de ce panel était de retracer la trajectoire du système des finances publiques dans ses missions de la Stratégie Nationale de Développement 2030, face aux défis de la prévarication et de la pandémie COVID-19.

Il avait pour modérateur **M. TSOUNKEU Martin**, pour intervenant principal, **M. NSIA Felix** du **MINFI**, et comme panelistes **M. ABANDA Serge** du **CONSUEP**, **M. BIROKI Samuel** Président de **PLANOSCAM** et **M. NKE Joseph Anicet** d'**Afroleadership**

De ce panel, il ressort de la présentation du **MINFI** que pour la période 2019-2021, le gouvernement Camerounais a pris l'option de procéder à l'élaboration d'un nouveau plan de réformes, couvrant l'ensemble du système de gestion des finances publiques.

L'élaboration de ce plan a été prévue pour l'année 2018, et une démarche méthodologique a été adoptée afin de mieux l'encadrer. Cette démarche a un double objectif :

- Assurer la transparence dans l'élaboration du plan ;

- Renforcer la participation de toutes les parties prenantes.

Ce plan intervient après trois plans de réformes mis en œuvre par le gouvernement :

- Le Plan de modernisation des Finances Publiques (PMFP) adopté en décembre 2009 pour la période 2010-2012 ;
- Le Plan de modernisation revu adopté en décembre 2012 pour la période 2013-2015 ;
- Le Plan d'action de la Réforme pour la période triennale 2016-2018, découlant de la circulaire du Premier Ministre, Chef du gouvernement, du 27 septembre 2016, fixant les orientations de la Réforme des finances Publiques pour la période triennale 2016-2018. Il est actuellement en cours d'achèvement.

Après trois plans de réformes mis en œuvre, si les avancées sont indéniables dans bien des domaines, des efforts significatifs restent encore à faire.

- ✓ Le Plan Global de Réformes de la Gestion des Finances Publiques (PGRGFP) pour la période 2019-2021 a été **adopté lors de la cinquième session du COPIL/PDFP** en décembre 2018.
- ✓ Avec comme objectif stratégique de « doter le Cameroun d'un système de GFP **transparent, performant, conforme aux standards internationaux, respectueux des prérogatives et attributions légales et réglementaires des institutions et administrations**, ainsi que celles des autres acteurs de la GFP, et mettant résolument les finances publiques au service du développement du pays et du bien-être des citoyens ».

Le PGRGFP a une approche holistique. Il traite de l'ensemble des fonctions de GFP, incluant notamment :

- Les cadrages macroéconomique et budgétaire ;
- La mobilisation des ressources ;
- La programmation des investissements publics ;
- La passation des marchés publics ;
- Les fonctions d'encadrement et de suivi des entités extrabudgétaires et des collectivités territoriales décentralisées ;
- Les fonctions de contrôle interne et de vérification internes et externes.

Le **PGRGFP**, est organisé autour de **5 axes stratégiques déclinés en objectifs stratégiques** :

- Axe 1 : Renforcement des capacités de préparation du budget et amélioration de la budgétisation par programme
- Axe 2 : Renforcement du civisme fiscal et des capacités de mobilisation des ressources budgétaires
- Axe 3 : Renforcement des capacités de contrôle et de maîtrise de l'exécution des budgets
- Axe 4 : Développement des audits et vérifications internes et des contrôles externes
- Axe 5 : Mise en place et renforcement des fonctions d'appui à la GFP

Il faut toutefois noter **les Faibles Financements des activités de réforme** à travers d'une part l'insuffisance des crédits alloués, les recours excessifs à des appuis ponctuels du MINFI et l'aboutissement retardé des projets d'assistance avec les PTF d'une part. A cela s'ajoute d'autre part la **remontée diffuse de l'information sur les activités** menées avec la non-transmission des projets de textes, de rapports ou d'outils méthodologiques pour avis de conformité avec l'esprit des lois portant RFE-AEP et CTBG et le non-respect des formats de remontée de l'information.

En 2020, la 2^{ème} année d'opérationnalisation a vu les progrès des réformes de 2019 à savoir : (i) adaptation du format de la loi de finances, (ii) organisation et tenue du débat d'orientation, (iii) mise en œuvre du dispositif informatique de gestion des opérations de la douane (CAMSIS), (iv) mise en place du cadre institutionnel et organisationnel de la réforme comptable et de la gestion de la trésorerie suivi du démarrage de ses activités. Ils ont aussi fait des efforts de transparence à travers la publication accrue dans les différents canaux médiatiques, programmation plus réaliste, rigoureuse et focalisée en priorité sur les réformes dans les chantiers 2020 qui a donné des résultats satisfaisants et encourageants. Les financements insuffisants et remontés diffusés des documents identifiés comme difficultés majeures.

Un an après le début de sa mise en œuvre, **une dynamique certaine s'est créée autour du Plan Global de Réformes**. Toutefois, il convient de l'intensifier et la consolider, notamment en attaquant les problématiques qui pourraient continuer de freiner sa mise en œuvre optimale.

Le CONSUPE lui, entend faire un travail de suivi rigoureux, préventif et inclusif de la fortune publique à travers des modes opératoires bien arrêtés. Les modes opératoires du CONSUPE sont :

- Les contrôles de conformité et de régularité (respect des règlements et lois) ;
 - Les contrôles financiers (suivre l'argent) ;
 - Les contrôles de performance (acte de gestion efficace et efficiente) ;
 - Les contrôles de l'environnement ; et
 - Les contrôles des systèmes d'information.
- Pour s'arrimer aux standards internationaux, en juillet 2018, le CONSUPE a signé un protocole d'accord avec les OSC,
 - Le citoyen a la possibilité de saisir le CONSUPE par la dénonciation qui est garantie par l'anonymat.

Les OSC (Afroleadership et PLANOSCAM) ont fait état de ce que 11% des citoyens participent à la chose publique. Des efforts sont faits pour améliorer ce chiffre pour plus de transparence dans la gestion de la fortune publique. L'observation selon laquelle le Budget participatif revêt un caractère et un langage très techniques a été relevée, et la recommandation de la traduire pour la rendre plus accessible au citoyen a été formulée. Ils ont apprécié les efforts que le gouvernement fait dans le sens de la gestion de la transparence.

- **Échanges et questionnements :**



Les préoccupations des participants ont porté sur l'audit interne dans les ministères, sur le compte unique du trésor, sur le lien ou rapport qui existe entre l'inspecteur général et les Secrétaires Généraux, sur ce qui est fait pour que le citoyen voie ce qui est fait concrètement pour lutter contre la corruption au niveau de l'Etat et ses institutions, sur les raisons qui nous empêchent de revenir aux plans quinquennaux. Ils ont aussi voulu savoir si l'inspecteur général est juge et parti; savoir si les entreprises publiques remplissent leur performance sociale.

Il s'est également posé la question de savoir qui est la

personne habilitée à contrôler les autorités décentralisées (conseiller, maire, maires de ville, etc.).

Des échanges qui ont eu lieu, l'on retient les recommandations et leçons suivantes :

- Il faut renforcer l'autonomie des Institutions Supérieures de Contrôle et auditeurs internes ;
- Renforcer le lien fonctionnel entre les Institutions Supérieures de Contrôle et les auditeurs internes ;
- Les OSC doivent davantage jouer leur rôle de veille afin de s'assurer que l'État respecte ses engagements ;
- Les OSC doivent jouer leur rôle dans le partage d'information ;
- L'inspecteur général doit avoir un cadre légal qui lui permette de bien exécuter son travail ;
- Le citoyen doit questionner ou effectuer la surveillance dans la gestion des affaires publiques ;
- Il faut sensibiliser, inciter les populations à une prise de conscience de l'impact de la corruption dans la mobilisation et la gestion des ressources ;
- Veiller à développer des comportements responsables ;
- Le budget-programme ne remet pas en question les plans quinquennaux, les deux sont encore moins opposables, ce sont deux choix différents. Il convient toutefois, de se demander pourquoi le dernier plan a échoué ?
- L'inspecteur général à la capacité de transmettre le rapport de mission au CONSUPE ;
Le SG ne peut être juge et parti, les inspecteurs généraux sont sous l'autorité du Ministre alors que l'auditeur est sous l'autorité du Directeur Général.



6.2 Panel 2, 3 et 4 : Lutte contre la corruption et la garantie des droits humains au Cameroun - Les marchés publics et investissements sociaux pour la garantie des droits humains au Cameroun ;

La lutte contre la corruption à l'ère de la digitalisation de la gestion des politiques ; et Enjeux et défis de la mobilisation des ressources pour le financement des ODD au Cameroun



Ces triples panels devaient :

- Présenter les résultats de « L'étude de l'état des lieux de la prévention et la lutte contre la corruption dans les marchés publics et la satisfaction des besoins sociaux » à travers la stratégie nationale renforcée par les apports des conventions des Nations- Unies et l'Union Africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption au Cameroun ;
- Analyser les opportunités et les défis de la décentralisation de la gestion des politiques publiques, l'examen des facteurs législatifs, politiques, technologiques et générationnels qui accompagnent la mise en œuvre de la décentralisation et la stratégie de lutte contre la corruption ;
- Dresser le tableau des politiques, des opportunités, des menaces pour la mobilisation des ressources durables pour le financement des objectifs de développement durable.

Ces 3 panels ont été modérés par M. **KUENZOB Duplex**, Secrétaire Exécutif de DMJ avec pour panélistes Mme **YELANG Joséphine** de FASEDEV, Sa Majesté **Fôn MENTI IGNATIUS**, M. **Nke Joseph Anicet** (AfroLeadership), M. **SIMEU Francis** de Transparency International-Cameroun, M. **NSOM Hugues** du MINDDEVEL, M. **Mballa Mballa Jean** du CRADEC et M. **TSOUNKEU Martin** d'ADIN.

A la question de savoir ce qu'évoque la notion de « **Marché Public** », les participants ont répondu que par « marché public », ils entendent de prime abord la corruption, les projets non ou mal réalisés, l'arrangement entre deux personnes pour se partager les fonds publics.

Interrogé à son tour, Anicet qui devait présenter les résultats de « l'étude sur les marchés publics et investissements sociaux pour la garantie des droits humains au Cameroun (bip/marchés et satisfaction des droits sociaux) » réalisée dans la cadre de la mise en œuvre du projet « *Renforcement de la Gouvernance*

Budgétaire pour la fourniture des services de base durable dans le respect de la préservation de l'environnement » financé par la DUE au Cameroun a en effet révélé que les fléaux suscités faisaient, entre autres, partie du contexte de l'étude.

Ce fut l'occasion pour lui d'en présenter les résultats et recommandations.

Les résultats de l'étude

En termes de méthodologie, ayant utilisé une approche partenariale et qualitative, l'étude a permis la construction d'un jugement évaluatif ; et le recueil d'informations qualitatives basé sur la recherche d'une validité statistique des informations recueillies. Elle a abouti aux résultats principaux suivants :

- Il en ressort que le Cameroun a réalisé des progrès significatifs dans l'internalisation des instruments juridiques internationaux de lutte contre la corruption et les crimes financiers, notamment la Convention de Mérida de 2004 et la Convention de Maputo de 2003 ;
- Mais bien que le dispositif actuel de lutte contre la corruption soit conforme aux standards internationaux au plan de leur conception et de leur mise en place, des manquements sont relevés.
- Ces dispositifs ne sont pas suffisamment dissuasifs pour faire reculer la corruption dans le secteur.

De l'étude, un ensemble de recommandations ont été formulées :

- **Au Parlement :**
 - Adopter la loi portant Prévention et Répression de la Corruption et des Infractions Assimilées ;
 - Réviser la loi n°2003/005 du 21 avril 2003 pour ériger la Chambre des Comptes en Cour des comptes et la loi n°2006/017 du 29 décembre 2006 sur les tribunaux régionaux des comptes en vue d'étendre leurs compétences matérielles.
- **A la Présidence de la République :**
 - Procéder à la désignation des membres de la Commission de Déclaration des Biens et Avoirs, afin de rendre applicables, respectivement, les articles 66 de la Constitution, la loi 003/2006 du 25 avril 2008 relative à la déclaration des biens et avoirs et de la loi 2018/011 portant Code de Transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun.
- **Le CONSUPE :**
 - Renforcer le Programme de prévention aux atteintes à la fortune publique dans ses missions d'éducation et de formation des gestionnaires et des surveillants des crédits publics à tous les niveaux, y compris les CTD
- **MINJUSTICE :**
 - Renforcer la diligence des procédures d'enquêtes, de jugements et de recouvrement du corps du délit des infractions financières
- **Le MINFI :**
 - Élaborer et exécuter une Stratégie Nationale de lutte contre les Flux Financiers Illicites (FFI) dans le cadre du Plan de réforme de la gouvernance des finances publiques.
- **Les Services du Premier Ministre :**
 - Accélérer la publication des textes pour un cadre normatif favorable à la transparence et la bonne gouvernance des finances publiques ;

- Renforcer l'indépendance des institutions de contrôle des finances publiques par la saisine directe des pouvoirs judiciaires sur des infractions financières.
- **Le MINMAP et l'ARMP :**
 - Renforcer la dématérialisation des procédures par la mise en place d'une plateforme de la Norme de l'Ouverture des Données des Contrats ;
 - Limiter au maximum le recours au gré à gré dans les marchés publics ;
 - Renforcer l'indépendance des Commissions de Passation des Marchés Publics en recrutant les présidents des commissions par un avis d'appel à manifestation d'intérêt et non plus sur proposition des Gouverneurs, Préfets, des Maîtres d'ouvrages ou des Maîtres d'ouvrages délégués. Ce procédé donne un pouvoir d'influence apparent de ces derniers sur les présidents des commissions parfois obligés de faire selon leur volonté.
- **Tous les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux (Commissions, OSC, Médias, partenaires au développement, Confessions religieuses, Autorités locales et traditionnelles, etc.) doivent :**
 - Renforcer par une approche participative le système de promotion des valeurs de bien commun et d'intérêt général, à travers les programmes scolaires, les actions de sensibilisation de masse, d'investigation-dénonciation-indexation et de mise en quarantaine des auteurs, en vue de former un type nouveau de citoyens.

D'après **Sa Majesté Fôn MENTI**, la décentralisation est un nouveau concept. De ce fait, le MINDDEVEL implique chaque acteur en commerçant par les chefs traditionnels en allant jusqu'au CTD. De cette façon, les chefs traditionnels qui sont proches des populations vont remonter leurs différentes préoccupations au niveau des communes qui à leur tour feront le compte rendu à leur tutelle.

A travers les propos de **Joséphine**, on observe qu'il y a nécessité pour le gouvernement de définir les objectifs et les budgets pour l'implémentation de la préservation de nos ressources au niveau local. Il doit sensibiliser les populations rurales pour améliorer leur niveau de vie en accueillant l'agriculture et l'amélioration des infrastructures. Les femmes constituent de plus de la moitié des populations. En ce sens, elles doivent recevoir du gouvernement des terres dont elles ont besoin pour leurs activités. La plupart des coopératives fonctionnent sur contrat mais doivent travailler avec le gouvernement.

Jean a, quant à lui, formulé le souhait selon lequel là où les activités économiques se réalisent, il faut payer les impôts et taxes qui pourront permettre de financer les activités ou les projets de la communauté.

Pour le MINDDEVEL, dans le cadre de la décentralisation, il est important que les populations intègrent que le développement passera par chacun. Elles doivent comprendre leur rôle dans le cadre de la mobilisation des ressources sinon la décentralisation ne sera pas effective.

A la question de savoir sur quel d'ODD il faut s'appuyer pour que le développement soit effectif, **Martin** répond en disant que tous les ODD sont importants. Il faut les viser en tenant compte des spécificités de chaque localité. La mobilisation des ressources doit se faire en fonction de la réalité locale, de l'avantage comparatif (à Yagoua par exemple, il y a plus de riz contrairement à l'Est où il y a de l'or). En bref, les ODD doivent être visés en tenant compte des avantages comparatifs au niveau régional. Il faut regarder la zone écologique où l'on se trouve.

- Échanges et questionnements :

Les échanges ont porté notamment sur la limite entre l'appartenance à un parti politique et donc des intérêts de ce parti et la mise en œuvre de la décentralisation ; les rôles des Conseillers régionaux et maires ; L'importance de la protection des dénonciateurs dans la lutte contre la corruption ; les mécanismes de traçabilité et le régime fiscal auquel appartiennent les fonds qui sont payés par le justiciable lors des descentes qui sont faites par les juges lors des enquêtes ; la place voire les perspectives sur la place du droit à la justice dans le processus de décentralisation ; la protection des droits de l'homme dans le processus de décentralisation ; la place de la dénonciation dans la lutte contre la corruption ; digitalisation dans le processus de décentralisation ; la place voire les perspectives sur la place du droit à la justice dans le processus de décentralisation ; l'incivisme fiscal ; le rôle de relais des conseillers municipaux ; les sources de financements des communes.

Ces échanges ont permis de relever que :

- Les CTD doivent mettre en place un mécanisme, qui permette, à toute personne de payer l'impôt au lieu où l'activité économique est réalisée ;
- Avant de réformer les lois, il faut d'abord réformer les hommes ;
- Il faut un civisme fiscal. Sensibiliser sur le civisme fiscal. En effet, l'impôt bien collecté au niveau individuel est pour le bien de tous dans le sens que les ressources ainsi mobilisées dans un contexte de décentralisation serviront au développement de chaque commune dans leur différent contexte. La technologie à travers la digitalisation des collectes de taxes et impôts comme solution à la corruption ;
- Dans le cadre de l'agriculture et financement accordés, il faut veiller à ce que les outils tels les tracteurs octroyés soient utilisés pour ceux pourquoi ils ont été octroyés ;
- Que le gouvernement accompagne les femmes afin qu'elles acquièrent des terres pour l'agriculture ;
- Lutter contre la corruption dans le secteur agricole ;
- Éduquer les populations sur leur rôle et l'importance de payer des impôts et taxes dans le cadre de la mobilisation des ressources nécessaires à la réalisation des projets et donc de leur développement ;
- La péréquation est indispensable, on ne peut décentraliser la gestion des ressources naturelles car que feront les CTD qui n'ont pas de pétrole, de bois, etc. L'on peut simplement donner plus à celles qui

produisent ;

- Dans le cadre de la décentralisation, il est nécessaire de transférer les compétences de façon ponctuelle ;

- La décentralisation existe depuis avant les indépendances mais a eu des défauts et insuffisance ;

- La lutte contre la corruption au niveau local passe par l'appropriation de la population du processus de mobilisation des ressources : engagement des populations, compréhension de



l'importance de l'impôt, paiement de l'impôt, et surveillance de la gestion. Donc la consultation, l'implication revête une importance dans la mobilisation des ressources locales. Ce qui les conduit à s'impliquer dans la surveillance, elles peuvent dénoncer les actes de corruption et à ce point, il faut les protéger (les dénonciateurs) ;

- La mobilisation des ressources doit se faire en fonction de la réalité locale et de l'avantage comparatif ;
- La digitalisation est une voie pour lutter contre la corruption ;
- La place de la digitalisation dans le processus de décentralisation dépend du niveau de développement de chaque CTD. Et cela dépend également de la volonté locale, car il y a des personnes qui ne sont pas favorables à cela car cela va leur empêcher d'être hors contrôle. Ce problème de digitalisation se fait progressivement car l'on ne peut satisfaire toutes les communes en même temps ;
- La richesse doit produire quelque chose au niveau local, les CTD doivent trouver les pistes de solutions dans ce sens ;
- La mobilisation des ressources va de pair avec la décentralisation ;
- La finance publique locale doit être générée ;
- Le code des CTD explique les rôles et compétences des maires, conseillers régionaux, maires de la ville, en ce sens, il y a un besoin de maîtrise du Code des CTD et d'appropriation du processus de décentralisation. Cela permettra de faire des contributions d'amélioration ;
- Les CTD qui auront pris conscience de leurs compétences vont progresser ;
- Il faut procéder à la dématérialisation des procédures car les contacts entre l'utilisateur et l'agent public favorisent la corruption ;
- La décentralisation réduit aussi les contacts entre agents publics et usagers, ainsi que les procédures, mais au Cameroun, le niveau de développement dans la plupart des localités est tel que plusieurs CTD et régions se verraient lésées, voire en difficultés, si le système financier était digitalisé ;
- Il faut les réformes au niveau des textes ;
- Il faut un système de pérennisation, une réforme du système local, il faut réformer l'Homme en général
- La décentralisation ne prendra tout son sens qu'en intégrant la commune à la base.

6.3 Panel du Forum des OSC : Jeunesse, intégrité et transparence financière



Ce panel avait comme modérateur Monsieur **M. Mballa Mballa Jean**, avec pour Panélistes Mlle **YAMB MONTI Emmanuella** et M. **SANGANG TCHOUKEU Yannick** de l'UJAD et M. **ESAMBE Livinus** d'AGNR.

L'objectif du Forum sur les OSC était de Réfléchir, au-delà de l'analyse, sur une perspective à moyen et long terme sur l'éducation de la jeunesse à l'intégrité et à la transparence financière pour lutter contre la corruption au Cameroun.

Suivant l'idée de la réforme de l'Homme avant la réforme des lois, Jean a introduit la jeunesse comme socle de tout changement de mentalité à travers l'éducation.

De la présentation de l'association des jeunes, UJAD, l'on retient que la jeunesse représente une force motrice pour la mise en œuvre de bonnes pratiques et mentalités qui aboutiront aux changements voulus pour le meilleur du pays.

Avec la fin des accords coloniaux qui prendront fin dès le 25 décembre 2020, **Livinus** formule l'espérance d'un renouveau dans notre système éducatif pour que notre jeunesse n'hérite plus des tares issues de ces accords, il suggère de lutter contre la corruption dans le système éducatif.

Jean conclut en maintenant que la lutte contre la corruption ne pourra être efficace et efficiente qu'en incluant la composante jeunesse et son éducation à l'intégrité et à la citoyenneté.

- **Échanges et questionnements :**



Les échanges auront permis de s’interroger sur : le statut de jeune (la définition de « jeune ») ; la conjugaison des efforts avec la CONAC dans le cadre de la mise en place des clubs à la citoyenneté ; le rôle que peut jouer la digitalisation dans la réduction de la corruption ; le rôle de la jeunesse dans le processus de multiplications de ses revenus personnels.

Les échanges auront permis de révéler qu’au-delà de l’éducation, la jeunesse doit oser se valoriser et entreprendre pour garantir d’obtenir son

indépendance face aux vices qui gangrènent leur environnement. D’autre part, il faut encourager la jeunesse à s’imprégner des valeurs culturelles pour les éloigner des idéologies néfastes de l’extérieur.

Par la suite, U.J.A.D nous a introduit à la campagne “Stop de bleeding“

Signature de la campagne STB





**6.4 Panel 5 : Les droits humains au Cameroun : Les avancées, les menaces, opportunités et enseignements dans le cadre de la mise en œuvre du DSCE et ;
Panel 6 : Mobilisation des Ressources Domestiques et Droits de l'Homme.**



Ce double panel a dressé la situation des droits humains dans le contexte de la crise sanitaire et a éclairé les participants sur les différents cadres institutionnels ou non, les acquis et les opportunités et les innovations possibles de mobilisation des ressources domestiques au Cameroun.

Modéré par M **Mballa Mballa Jean** du CRADEC, avec pour Intervenants principaux Mme **EKOUAN Antoinette** de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés **Panélistes** Mme **MEMONG MENO Epse MPOUNG Elise Pierrette** de la Plateforme DESC, M. **KEMAJOU Jean Bertin** de Freedom Services, M. **KAMTCHUANG Pascal** de RECODH, M. **EBELA Gilbert Mathurin** du MINCOMMERCE et M. **Idriss Linge** Journaliste ECOFIN, de ce panel, il ressort que :

Défendre les droits en péril, que ce soit en réponse aux effets des catastrophes naturelles, comme la crise de la COVID-19, ou après les affres causées par l'homme comme les conflits et les violations auxquels font face les populations dans diverses contrées du monde, tel est le devoir des Organisations de lutte pour les droits humains, représentées à ce 2^{ème} Dialogue par la CNDHL, PF DESC-CAM, Freedom Services et RECODH. Il faut noter que cette préoccupation a toujours été au centre de leurs actions.

Intervenant dans le panel 5, la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés (CNDHL), la Plateforme des organisations de la société civile sur les droits économiques sociaux et culturels au Cameroun (PF DESC-CAM), Freedom Services et le Réseau Camerounais des Organisations des Droits de l'Homme (RECODH) ont articulé leurs échanges autour du thème : « Les droits humains au Cameroun : Les avancées, les menaces, opportunités et enseignements dans le contexte de la pandémie du Covid-19 ».

La **CNDHL** est une institution indépendante en charge de la promotion et la préservation des droits de l'homme. A ce titre, elle reçoit toute dénonciation qui porte atteinte aux droits de l'homme et enquête, recueille, s'approprie et diffuse tous les questionnaires, avancées et challenges sur les droits de l'homme. Leurs actions vont de conseil au gouvernement, de sensibilisation et de promotion des droits humains. En ce sens, la mise en œuvre des ODD doit se fonder sur la mise en place des droits humains de manière exhaustive et surtout inclusive.

➤ Des avancées des droits de l'homme au Cameroun

La tendance de l'Etat à déployer des efforts en vue de faciliter la mise en œuvre de ses engagements s'est surtout illustrée au travers du respect des DESC contenus dans la Pacte International y relatif ; Pacte ratifié par le Cameroun le 27 juin 1984 et réaffirmé dans le préambule de la constitution du 18 janvier 1996. Toutefois, ces efforts, certes progressifs, se sont parfois avérés insuffisants, comparés aux besoins sans cesse grandissants des populations.

De manière non-exhaustive, on peut citer comme avancées :

- l'affirmation de l'attachement du Cameroun aux droits et libertés consacrés dans les instruments internationaux relatifs aux Droits de l'homme ratifiés ;
- la création d'un Mécanisme nationale de Prévention de la Torture (MNP) par la loi n°2019/014 du 19 juillet 2019 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission des Droits de l'homme du Cameroun (CDHC) ;
- la décentralisation des services publics de la justice à travers la création des tribunaux administratifs dans les chefs-lieux de Régions ;
- la prise en compte les spécificités du sous-système éducatif anglophone, de la *Common Law* et de la chefferie traditionnelle ;
- la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme ;
- la création de nouveaux curricula en général comme le développement personnel et ceux consacrés aux Droits de l'homme ;
- La conception et l'élaboration, en partenariat avec l'UNESCO, pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL), d'un référentiel national des centres d'Alphabétisation Fonctionnels (CAF) contenant une partie intitulée « Compétences relationnelles et civiques » ;
- L'élaboration de la politique nationale et du plan d'action de l'éducation inclusive, etc. ;
- Le développement de la culture d'hygiène ;
- L'appropriation des nouveaux outils de communication (e-meeting) ;
- La réglementation des déplacements au niveau des frontières ;

➤ Les menaces

RECODH a poursuivi en disant que la pandémie a touché et mis en évidence la fragilité de notre tissu économique notamment sur le droit à la santé. Des menaces sur les droits ont été identifiés. Elles vont de la non gratuité des masques, les limites dans les mesures de précaution, le non accès aux centres spéciaux par certains citoyens, les atteintes à la dignité humaines, la discrimination dans la prise en charges des patients au

détournement des fonds. La Covid-19 a ainsi eu un impact sur les droits humains aussi bien sur les libertés fondamentales que sur les droits collectifs (négligence dans les mesures de préventions etc.).

➤ **Opportunités et enseignements dans le contexte de la pandémie du Covid-19**

Bien que la covid-19 a eu un impact sur les droits humains aussi bien sur les libertés fondamentales que sur les droits collectifs, il n'en demeure pas moins qu'elle a impulsé des innovations notamment dans le cadre du travail et de l'éducation avec le e-meeting et le e-learning.

En guise de conclusion, une question a été soulevé à savoir quelle est la raison du relâchement des mesures barrières et précautions face à la pandémie qui est toujours présente ?

La Plateforme des organisations de la société civile sur les droits économiques sociaux et culturels au Cameroun (**PF DESC-CAM**) à quant à elle proposé une multitude de recommandations dont nous avons entre autres le Droit à l'éducation et COVID-19

- **Recommandations**

- **Au Gouvernement**

- Fournir un soutien et une formation professionnelle adéquate aux enseignants pour faciliter la production des contenus adaptés à l'utilisation des plateformes d'enseignements à distance ;
- Prendre des mesures en accord avec les prestataires privés de l'éducation pour préserver l'emploi et les salaires de l'ensemble du personnel enseignant et de soutien à l'éducation ;
- Prendre des mesures pour limiter les risques d'exacerbation des inégalités dans l'accès à l'éducation en explorant la piste de la diversification des modes d'assistance scolaire apportée aux élèves et en ciblant en priorités les élèves des écoles d'enseignement public habitants les quartiers défavorisés et les villages enclavés.

- **Aux Communes**

- S'organiser pour définir avec les administrations en charge des questions éducatives, les conditions de réouverture progressive des écoles. Ces conditions devront concerner la désinfection des locaux et du matériel, l'application stricte des gestes barrières et de distanciation dans les salles de classe, la surveillance épidémiologique aux entrées des écoles et établissements scolaires et en fin l'assistance aux enfants des ménages les plus pauvres par exemple en termes de distribution de masques et de gels hydro alcooliques ;
- Apporter une assistance scolaire aux enfants des ménages vulnérables n'ayant pas un accès aux services d'éducation et de formation à distance proposés par le gouvernement.

- **Aux organisations de la société civile**

- Poursuivre le plaidoyer en faveur de l'accès à l'éducation comme un droit fondamental même en période de crise ;
- Développer et proposer aux communes et au gouvernement des outils d'encadrement et de formation extrascolaire adaptés aux contraintes et spécificités des groupes vulnérables

Bertin a, quant à lui, partagé sur l'expérience en matière des droits de l'homme au Cameroun sur les avancées du nouveau code pénal à l'exemple de l'encadrement des droits des bailleurs, il a relevé les limites liées aux préventions routières, le non-encadrement du foncier, les limites de l'administration judiciaire.

Quant au panel sur la Mobilisation des Ressources Domestiques et Droits de l'Homme, Idriss a poursuivi l'interaction avec les jeunes en disant que le développement des jeunes est d'abord personnel. Il a fait état qu'il y'a un réel problème de mobilisation des ressources au Cameroun en invitant les participants à parcourir l'étude sur les FFI pour plus de détails. Pour pallier à ce problème, la participation de tous est requise (principalement en payant chacun ses impôts) pour le développement et la mobilisation des ressources. Il a poursuivi avec les dangers des FFI en démontrant que la corruption n'a pas un grand impact comme les FFI. En effet, l'un des problèmes de la mobilisation et gestion des ressources est l'efficacité dans l'affectation des ressources ; la corruption ne représentant qu'environ 10% dans l'ensemble des freins à la mobilisation des ressources

Échanges et questionnements

Les échanges ont permis de se poser des questions sur le rôle que la CNDHL a joué sur le suivi de la prise en compte des droits humains dans le cadre de la gestion de la pandémie dans les prisons, des malades et des défunts en contexte de Covid-19 ; les actions de la CNDHL pour la mise en œuvre de ses recommandations qu'elle formule ; Le rôle de la CNDHL dans la promotion de la liberté d'expression ; les sources de financements des communes ; l'intérêt des populations à participer à la mobilisation des ressources ; l'impact de l'opacité dans la gestion des ressources collectées (crée le manque de confiance) ; l'incivisme fiscal ; la non prise en compte des intérêts et des droits des populations riveraines des projets ; les moyens mis en œuvre pour éduquer les populations sur la procédure à suivre pour revendiquer leurs droits ; la place de l'éducation de l'Homme dans la promotion de la participation à la gestion de la chose publique.



Ces échanges ont ressorti le fait que la mobilisation des ressources est intrinsèque aux populations.

La CNDHL n'a pour rôle que de sensibiliser, mettre l'information à la disposition de la population et n'a donc pas un rôle de décision. L'invitation a été donnée aux populations de revendiquer elles-mêmes leurs droits, de s'auto-saisir (mener les enquêtes, les investigations et rendre publics).

- Les institutions de contrôle telles le CONSUPE, la CONAC, l'ANIF, la CNHDL souffrent d'un problème d'autonomie ce qui limite l'impact de leurs actions ;
- Les institutions de contrôle doivent davantage communiquer sur leurs rôles et prérogatives ;
- Il faut une synergie avec la société civile pour appuyer le plaidoyer pour la garantie des droits humains pour la lutte contre la corruption ;
- Il faut fournir une meilleure formation aux jeunes ;
- Promouvoir l'éducation à l'intégrité ;
- La créativité des jeunes doit être encouragée, encadré et orienté vers la prospérité ;
- Réformer les textes ne suffit pas, il faut un changement de mentalité, en bref, reconstruire l'Homme.

6.5 Panel 7 : Participation communautaire à la Gouvernance Budgétaire au Cameroun et ; Panel 8 : Paix et sécurité comme préalables pour la garantie des droits humains au Cameroun



Sous la modération de M. **TSOUNKEU Martin** d'ADIN et développé par **Stean Mpolo**, Expert-Ancien Cadre BEAC, **HRH Fon MENTI Ignatius**, M. **TCHASSA Emmanuel** de la Ligue des Droits de l'Homme, ce double panel avait pour objectif de :

- Jeter un regard critique sur la gestion de la finance publique, la décentralisation et la participation communautaire pour la garantie des droits humains ;

- Revisiter le climat de paix et de sécurité dans le pays, les défis et les opportunités de promotion pour la garantie des droits humains.

D'après **Stean Mpolo**, le thème renvoie à ce que la communauté défie les domaines à impacter pour la garantie de ses droits. A son avis, les domaines tels que l'éducation, la santé, l'accès à l'eau et l'énergie sont prioritaires. En outre, la communauté est appelée à déceler des activités qui leur généreraient des ressources sans dépendre uniquement d'une dotation de l'État pour son épanouissement.

Concernant le dernier thème sur la **Paix et sécurité comme préalables pour la garantie des droits humains au Cameroun**, les causes majeures des fléaux dus aux guerres dans le NOSO, l'insécurité à l'Extrême-Nord par Boko Haram, les trafics d'armes qui portent atteintes à la garantie des droits humains d'après **Sa majesté MENTI Ignatius** et **Emmanuel** sont du fait du manque de perspectives qui plongent les acteurs dans ces exactions dans une optique de faciliter coûte que coûte leur accès à des gains. Ceci au-delà des limites que l'on connaît du fonctionnement politique de notre pays sur ces questions de paix et sécurité.

- **Échanges et questionnements**

Au terme des exposés des panélistes, les participants ont échangé sur le souci de connaître le type de communauté dont parlait ce panel, la façon d'impacter et d'influencer le politique. Les échanges ont aussi porté sur la participation communautaire à la gestion des finances publiques au niveau local ; l'intérêt des populations à participer à la mobilisation des ressources, l'origine où le principal moyen de financement des communes, le frein que constitue la bureaucratie dans l'effectivité de la décentralisation ont été les préoccupations soulevées au panel 7.

Les préoccupations du panel 8 ont porté sur les failles qui ont conduit à la guerre au NOSO, les causes sur la crise dans les régions du NOSO, la place du chômage dans la recrudescence de l'insécurité ; l'impact de l'abandon des cultures endogènes.

Au cours de ces échanges, il a été souligné que la commune comme entité motrice de développement doit développer des modèles de financement qui lui sont propres pour son autonomie et le bien-être des populations de la base et de manière indirecte, celles au niveau national.

La garantie de la paix et la sécurité ne saurait se faire sans promouvoir et intégrer le principe d'unité. Il est important de se considérer soi-même et les autres suivants des valeurs de justice et de solidarité de telle sorte que même vivants dans un environnement système gangrené par les mauvaises pratiques, que puisse émerger et prospérer une mentalité nouvelle et salubre pour tous.

Aussi :

- La communauté doit définir et élargir ses priorités ;
- Il ne suffit pas de participer mais d'impacter le politique ;
- L'un des problèmes de la mobilisation et gestion des ressources est l'efficacité dans l'affectation des ressources ;
- Les conseillers doivent jouer leurs rôles de relais communautaires ;
- Il faut aller vers le budget de la décentralisation, des budgets qui reprennent les besoins des populations locales ;
- Lutter contre la bureaucratie ;

- Il n'y a pas de paix sans justice ;
- Le ressentiment est un frein à la résolution des conflits ;
- La justice ne peut prospérer que si l'on respecte des principes d'écoute de l'autre, le sens de l'humilité et celui de la patience ;
- L'égo constitue le carburant des conflits au Cameroun ;
- La voie de la résolution de la crise est dans l'acceptation des camerounais, l'acceptation de l'autre ;
- Nous devons travailler pour l'avenir de notre pays.

7 DE LA CLOTURE DU DIALOGUE



La clôture du Dialogue Citoyen a connu trois (03) principales articulations : la présentation de la synthèse des résultats des travaux techniques du Dialogue ; la clôture proprement dite ; et l'exécution de l'hymne national. Au cours de cette clôture, les participants :

- Se sont réjouis de l'appui technique de la Tax Justice Network-Africa et du soutien financier de la Délégation de l'Union européenne au Cameroun et de l'Agence de Coopération Internationale au Développement Norvégienne pour la bonne organisation du deuxième Dialogue Citoyen ;
- Ont remercié le consortium et principalement pour les sacrifices consentis et les efforts fournis pour l'organisation et la tenue effective du Dialogue ;
- Se sont réjouis de la qualité des intervenants et du choix des participants ;
- Ont formulé le souhait que chacun à son niveau doit continuer à partager et œuvrer pour mettre en place les recommandations et à matérialiser les leçons apprises. La mention spéciale est décernée à la jeunesse qui servira de relai de toutes les notions et impulsions discutées et engagées.

8 CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS

Le 2^{ème} Dialogue Citoyen du 09 au 10 décembre 2020 ayant pour thème « *Quel Système des Finances Publiques pour un Cameroun Émergent à l'horizon 2035 : Une Affaire de Tous dans le contexte de la pandémie COVID-19!* », a connu la participation d'environ 85 participants dont 23 femmes et 62 hommes parmi lesquels une trentaine de jeunes, tous venus d'horizons et d'appartenances professionnelles multiples et diverses représentant notamment : les institutions étatiques, les autorités traditionnelles, le Groupement des femmes affaire du Cameroun, les OSC, les médias et les établissements d'enseignement supérieur. Ces acteurs ont mené des échanges et discussions autour de nombreuses thématiques connexes au thème central et permettant de mettre en exergue plusieurs préoccupations relatives notamment sur l'audit interne dans les ministères, sur le compte unique du trésor, sur le lien ou rapport qui existe entre l'inspecteur général et les Secrétaires Généraux, sur ce qui est fait pour que le citoyen voie ce qui est fait concrètement pour lutter contre la corruption au niveau de l'État et ses institutions, sur les raisons qui nous empêchent de revenir aux plans quinquennaux.

Ils ont aussi voulu savoir si l'inspecteur général est juge et parti ; savoir si les entreprises publiques remplissent leur performance sociale.

Il s'est également posé la question de savoir qui est la personne habilitée à contrôler les autorités décentralisées (conseiller, maire, maires de ville, etc.). Les échanges ont aussi porté, notamment sur :

- La limite entre l'appartenance à un parti politique et donc des intérêts de ce parti et la mise en œuvre de la décentralisation ;
- Les rôles des Conseillers régionaux et maires ;
- L'importance de la protection des dénonciateurs dans la lutte contre la corruption ;
- Les mécanismes de traçabilité et le régime fiscal auquel appartiennent les fonds qui sont payés par le justiciable lors des descentes qui sont faites par les juges lors des enquêtes ;
- La place voire les perspectives sur la place du droit à la justice dans le processus de décentralisation ;
- La protection des droits de l'homme dans le processus de décentralisation ;
- La place de la dénonciation dans la lutte contre la corruption ;
- Le statut de jeune (la définition de « jeune ») ;
- Le rôle que peut jouer la digitalisation dans la réduction de la corruption ;
- La conjugaison des efforts avec la CONAC dans le cadre de la mise en place des clubs à la citoyenneté ;
- Le rôle que la CNDHL a joué sur le suivi de la prise en compte des droits humains des prisonniers, des malades et des défunts en contexte de covid-19 ;
- Les actions de la CNDHL pour la mise en œuvre de ses recommandations qu'elle formule ;
- Le rôle de la CNDHL dans la promotion de la liberté d'expression ;
- Les sources de financements des communes ;
- L'intérêt des populations à participer à la mobilisation des ressources ;
- L'impact de l'opacité dans la gestion des ressources collectées (crée le manque de confiance) ;
- L'incivisme fiscal ;
- La participation communautaire à la gestion des finances publiques au niveau local ;

- La place de l'éducation de l'Homme dans la promotion de la participation à la gestion de la chose publique ;
- La place occupe la pharmacopée au Cameroun ;
- Le rôle de relais des conseillers municipaux ;
- Le frein que constitue la bureaucratie dans l'effectivité de la décentralisation ;
- Le rôle que peut jouer la décentralisation dans la recherche de la paix dans le NOSO ;
- Les causes sur la crise dans les régions du NOSO ;
- La place du chômage dans la recrudescence de l'insécurité ;
- L'impact de l'abandon des cultures endogènes.

Ces échanges et discussions ont conduit à la formulation et la validation de nombreuses recommandations ci-après :

- **La jeunesse**
 - S'auto former ;
 - Créer sa propre richesse ;
 - Avoir des comportements civiques ;
 - Être intègre, patient et honnête ;
 - Refuser de s'enliser dans la corruption et les facilités mais être créatif et innovant pour trouver les voies et moyens pour apporter sa pierre à l'émergence du Cameroun.
- **Citoyens et populations**
 - Veiller à développer des comportements responsables ;
 - Questionner ou effectuer la surveillance dans la gestion des affaires publiques ;
 - Lutter contre la corruption dans le secteur agricole ;
 - Ne pas se contenter uniquement de participer mais veiller davantage à impacter le politique.
- **Les OSC**
 - Veiller à assurer leur rôle de veille afin de s'assurer que l'État respecte ses engagements ;
 - Jouer leur rôle dans le partage d'information ;
 - Sensibiliser, inciter les populations à une prise de conscience de l'impact de la corruption dans la mobilisation et la gestion des ressources ;
 - Éduquer les populations sur leur rôle et l'importance de payer des impôts et taxes dans le cadre de la mobilisation des ressources nécessaires à la réalisation des projets et donc de leur développement ;
 - Maîtriser le Code des CTD, s'approprier le processus de décentralisation afin de pouvoir faire des propositions ;
 - Lire les textes existants pour avoir la capacité d'apporter les critiques constructives.
- **Les communes**
 - Mettre le citoyen au cœur du processus de développement ;

- Inciter la population à prendre part à l'élaboration du budget communal ;
- Intégrer les citoyens dans la gestion ;
- Mettre en place une dévolution des compétences au niveau local ;
- Renforcer les capacités des magistrats municipaux ;
- Prendre en compte les priorités de la population ;
- Assurer l'effectivité du rôle de relais communautaires ;
- Tendre vers le budget de la décentralisation, des budgets qui reprennent en compte les besoins des populations locales ;
- Tendre vers la péréquation dans la gestion des ressources naturelles ;
- Mobiliser les ressources en fonction de la réalité locale et de l'avantage comparatif ;
- Optimiser les recettes.

- **Le gouvernement**

- Renforcer l'autonomie des Institutions supérieur de contrôle et auditeurs internes ;
- Renforcer le lien fonctionnel entre les Institutions supérieur de contrôle et les auditeurs internes ;
- Renforcer l'autonomie des institutions de contrôle telles le CONSUPE, la CONAC, l'ANIF, la CNHDL afin qu'elles aient plus d'impact dans leurs actions ;
- Renforcer la communication sur les rôles et prérogatives des institutions de contrôle ;
- Fournir un cadre légal à l'inspecteur général afin de lui permette de bien exécuter son travail ;
- Mettre l'accent sur la digitalisation de l'administration et des systèmes financiers pour lutter contre la corruption ;
- Transférer les compétences de façon ponctuelle dans le cadre de la décentralisation ;
- Accompagner les femmes afin qu'elles acquièrent des terres pour l'agriculture ;
- Solliciter et impliquer d'avantage les OSC ;
- Éduquer les populations sur leur rôle et l'importance de payer les impôts et taxes dans le cadre de la mobilisation des ressources une nécessité à la réalisation des projets et donc de leur développement ;
- Fournir une meilleure formation aux jeunes ;
- Promouvoir l'éducation à l'intégrité ;
- Encourager la créativité des jeunes, les encadrer et les orienter vers la prospérité.

- **Tous les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux (Commissions, OSC, citoyen, Médias, partenaires au développement, Confessions religieuses, Autorités locales et traditionnelles, etc.) doivent :**

- Veiller à ce que les outils tels les tracteurs octroyés (dans le cadre de l'agriculture et financement accordés) soient utilisés pour ceux pourquoi ils ont été octroyés ;
- Lutter contre la bureaucratie ;
- Abolir le ressentiment qui est un frein à la résolution des conflits ;
- Lutter contre l'égo qui constitue le carburant des conflits au Cameroun ;
- S'engager sur le chemin de l'acceptation de l'autre comme préalable à la résolution de la crise au Cameroun ;

- La justice ne peut prospérer que si l'on respecte des principes : d'écoute de l'autre, le sens de l'humilité, de l'honnêteté et de la patience ;
- Inviter au civisme fiscal ;
- Changer radicalement de mentalité et cela passe par la reconstruction des Hommes ;
- Travailler tous ensemble pour l'avenir de notre pays.

ANNEXES

Annexe 1 : Listes de présence

NOMS ET PRÉNOMS		LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION	FONCTION	ADRESSES	SIGNATURE	
						Jour 1	Jour 2
8	NBANDJEU NJEUGA YVAN JOEL	BIJETA-ASSI	CHGA	CENSEUR	E-mail : Njeugayovanjoel@gmail.com Tél : 691 09 15 00 B P :		
9	ESAMO MAGUY LETICIA	OBILI	CHGA	Directrice de la planification	E-mail : Ejamomaguyletic@gmail.com Tél : 698 88 06 55 B P :		
10	MAFOKAM SIKANE LUCRESSE	BIJETA-ASSI BISQUITERIE	CHGA	Commissionnaire au Compte	E-mail : SIKANE.LUCRESSE@camtel.com Tél : 695 06 07 04 B P :		
11	MOUTO MASSAKO Emmanuelle	Minboman Ecole	CHGA	Directrice de l'éducation	E-mail : Imassakio@gmail.com Tél : 698 46 47 06 B P :		
12	NJIKAM MOUTO MED	MT-P metan	CHGA	Directeur de la permanence	E-mail : Njikam.mouto@gmail.com Tél : 659-49-23-62 B P :		
13	Josephine Jelana	Douala	FASEDEV	Exécutive Director	E-mail : josephine.jelana@gmail.com Tél : 690222267 B P :		
14	PHONGHUT Naius	MOANOM	CRADREC	Représentant	E-mail : Phonghut.Naius@gmail.com Tél : 606941681 B P : Phonghut.Naius@gmail.com		

NOMS ET PRÉNOMS		LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION	FONCTION	ADRESSES	SIGNATURE	
						Jour 1	Jour 2
1	KEMAJOU Jean Bertin	Yde	Freedom's service	Président	E-mail : Kemajou.jean@gmail.com Tél : 675 90 50 57 B P :		
2	TCHASSA Emmanuel	Bafoussa	LDH	Vice Président	E-mail : etchassa2020@gmail.com Tél : 695 49 49 93 B P : 1172 Bafoussa		
3	ZEH ZEH FRANCK	Yde	CHGA	président	E-mail : Franck.zeh2020@gmail.com Tél : 690223 03 B P :		
4	TCHAMI RAPHAEL	Yde	CHGA	Vice président	E-mail : raphael.tchami@gmail.com Tél : 654514800 B P :		
5	JORE ANDERSON XISOLA	Yde	CHGA	S.G	E-mail : Tél : 655 48 52 41 B P :		
6	ZAMBO JOSEPH	Yde	CHGA	DIBI	E-mail : Tél : 690.65.16.23 B P :		
7	MIBALLA NGONDANG BERNARD CREPIN	Yde	CHGA	DA-50	E-mail : Tél : 695013900 B P :		



tax justice network - Africa



FICHE DE PRESENCE

Objet : Objet :2^e DIALOGUE CITOYEN.....
Thème Central « Quel Système des Finances Publiques pour un Cameroun Emergent 2035 : Une Affaire de Tous dans le Contexte de la Pandémie COVID – 19 ! »

Date et Lieu : Du 09 au 10 décembre 2020 au CENTRE CICM de Mvolé/Yaoundé, la République du Cameroun

N°	NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION	FONCTION	ADRESSES	SIGNATURE	
						Jour 1	Jour 2
15	DEFFO SIMO ALFRED F.	NGOA-EKELE	CHAGA	CCA	E-mail : <i>alfreddeffo@gmail.com</i> Tél : B P :	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
16	EDINA ONOMO CLAUDEL	NGOA-EKELE	CHAGA	DCOM	E-mail : <i>onomodoclaudel@gmail.com</i> Tél : <i>691 85 32 19</i> B P :	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
17	HRH FON MENJI IGNATIUS BAMEYBA	BAMEYBA	TRADITIONNEL RULER	FON	E-mail : Tél : <i>677 69 3442</i> B P :	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
18	FANDA NKEMENI DIMIKI	NGOA-EKELE	CHAGA	Directeur Animation Scientifique	E-mail : <i>dimiki.fanda@337@gmail.com</i> Tél : <i>670351613</i> B P :	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
19	CHEMDE NGANGO DANIELIE	NGOA-EKELE	CHAGA	Secrétaire adjoint	E-mail : <i>emadchemde@gmail.com</i> Tél : <i>655 19 34 67</i> B P :	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
20	NGNITPA DSDU RUSSELL	NGOA-EKELE	CHAGA	Permanant	E-mail : <i>russellbabe@51@gmail.com</i> Tél : <i>695 29 75 36</i> B P :	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
21	SIMEU FRANCIS	Yaoundé	TI-Cameroon	Project Manager	E-mail : <i>francisimeu@yahoo.fr</i> Tél : <i>675 16 35 68</i> B P : <i>3265 Yaoundé</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>



tax justice network - Africa



FICHE DE PRESENCE

Objet : Objet :2^e DIALOGUE CITOYEN.....
Thème Central « Quel Système des Finances Publiques pour un Cameroun Emergent 2035 : Une Affaire de Tous dans le Contexte de la Pandémie COVID – 19 ! »

Date et Lieu : Du 09 au 10 décembre 2020 au CENTRE CICM de Mvolé/Yaoundé, la République du Cameroun

N°	NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION	FONCTION	ADRESSES	SIGNATURE	
						Jour 1	Jour 2
22	Jean MBARUA MBARUA	Yde	CRADEC	DEX	E-mail : Tél : <i>677768748</i> B P :	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
23	Mballa Glive	Yde	CRADEC	Logisticienne	E-mail : <i>molive@cradec.org</i> Tél : <i>676 29 45 12</i> B P :	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
24	ENENGBINE Audrey	Yde	CRADEC	Chargée Suivi Évaluat	E-mail : <i>audrey@cradec.org</i> Tél : <i>655 39 25 08</i> B P :	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
25	Nura Bissek	Yaoundé	CRADEC	S.E	E-mail : <i>bruna@cradec.org</i> Tél : B P : <i>657 65 37 84</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
26	BIWOLE MENTAK	Yaoundé	UYA FALHS	Étudiant	E-mail : <i>biwole3a@gmail.com</i> Tél : <i>657 8 209 17</i> B P :	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
27	ETOBA ERIC	Yaoundé	MTJ	C.P.C	E-mail : <i>efec.c@yahoo.fr</i> Tél : <i>699 51 56 16</i> B P :	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
28	BOLEBA Jacob	Yde	CRMOEC	RDF	E-mail : <i>jacobi@cradec.org</i> Tél : <i>674 90 74 47</i> B P : <i>2133 Yde</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>



tax justice network - Africa



FICHE DE PRESENCE

Objet : Objet :2° DIALOGUE CITOYEN.....
Thème Central « Quel Système des Finances Publiques pour un Cameroun Emergent 2035 : Une Affaire de Tous dans le Contexte de la Pandemie COVID - 19 ! »
Date et Lieu :Du 09 au 10 décembre 2020 au CENTRE CICM de Mvolyé/Yaoundé, la République du Cameroun

N°	NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION	FONCTION	ADRESSES	SIGNATURE	
						Jour 1	Jour 2
29	NIJON MANGABEL	Yde	Transparency International	Président	E-mail : Rimangobell@yahoo.com Tél : 674624462 B P :		
30	NGHEABOU MBAZO Arnold	Yde	Service économique pour la paix (SECP)	Volontaire	E-mail : arnesolomon@yahoo.com Tél : 655021643 B P :		
31	BouFOKARY	Yde	CRADEC	chauffeur	E-mail : Tél : 677455030 B P :		
32	ESAMBE Lwinus N	Yde	AGNR	CEO	E-mail : lesunite@yahoo.com Tél : 650705108 B P :		
33	NDJIGUI Fouda	Mbakongo	CRADEC	PCF	E-mail : ndjigui.fouda2002@yahoo.com Tél : 677464885 B P :		
34	BIROKI Samuel	Yde	PLANOSCAM	Président	E-mail : samuelfiroki@gmail.com Tél : 695894065 B P : 21 BATHA		
35	DBAM ANYOU Stephanie	Yde	TI-Cameroun	Communi- cation	E-mail : stephanieanyou@yahoo.com Tél : 695066429 B P :		



tax justice network - Africa



FICHE DE PRESENCE

Objet : Objet :2° DIALOGUE CITOYEN.....
Thème Central « Quel Système des Finances Publiques pour un Cameroun Emergent 2035 : Une Affaire de Tous dans le Contexte de la Pandemie COVID - 19 ! »
Date et Lieu :Du 09 au 10 décembre 2020 au CENTRE CICM de Mvolyé/Yaoundé, la République du Cameroun

N°	NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION	FONCTION	ADRESSES	SIGNATURE	
						Jour 1	Jour 2
36	Bebbe Mikano Alexandre	YAOUNDE	PLANOSCAM	UGP	E-mail : abebemikano@yahoo.com Tél : 679893560 B P :		
37	EMAGA NGARRENI Adelaide	Yaounde	PADMIAB	cadre	E-mail : adelnaganani@yahoo.com Tél : 699419897 B P :		
38	NGUIAMBA CHARLES	YAOUNDE	SEPOBAS	Coordinateur	E-mail : npsimmbachamba@yahoo.com Tél : 6745-32-98-42 B P :		
39	BAWOU A RIM DELANIE	YAOUNDE	CICLI'D	Président	E-mail : melaniebawou@yahoo.fr Tél : 697248740 B P :		
40	DJOUNOU Thomas Roger	Yaounde	ADIN	CE	E-mail : tdjounou@adinkwak.org Tél : 677778104 B P :		
41	Shekinah Sagay Nguemang Seraphin	Yaoundé	CRADEC	C.P.C	E-mail : sseraphine@cradec.org Tél : 694626244 B P :		
42	SIEVUE SIEVUE SANDRINE	Yaoundé	CRADEC	A.A.F	E-mail : mondimecradec.org Tél : 656271506 B P :		



tax justice network - Africa



FICHE DE PRESENCE

Objet : Objet :2° DIALOGUE CITOYEN.....
Thème Central « Quel Système des Finances Publiques pour un Cameroun Emergent 2035 : Une Affaire de Tous dans le Contexte de la Pandemie COVID – 19 ! »

Date et Lieu : Du 09 au 10 décembre 2020 au CENTRE CICM de Mvolyé/Yaoundé, la République du Cameroun

N°	NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION	FONCTION	ADRESSES	SIGNATURE	
						Jour 1	Jour 2
43	Ipolo stean	Yde	stean d ASSOCIATES	Directeur	E-mail : <u>mpsteano@gmail.com</u> Tél : <u>679524630</u> B P :		
44	ZAMBO Z. Gérard S	Yde (SOA)	DJ.DEV.COM	Coordinateur Exécutif	E-mail : <u>brunozambon@gmail.com</u> Tél : <u>695372989</u> B P :		
45	NWATCHOK Anandil	YDE	CERAGN	Pres-Act	E-mail : <u>anwnwatchok@gmail.com</u> Tél : <u>690603163</u> B P :		
46	RIMON AGNAMA JOELLE	YDE	EPADUC	Président	E-mail : <u>rimonagnama@gmail.com</u> Tél : <u>691937605</u> B P :		
47	darisse TOGNA	Yde	Avocats Sans Frontiers Humanitaires du Cameroun	Charge Relations Publiques	E-mail : <u>darisse2002@gmail.com</u> Tél : <u>4237655103822</u> B P :		
48	NKE JOSEPH ANISET	Yde	AFRDLANDERSHIP	Directeur des programmes	E-mail : <u>nkjosephani@gmail.com</u> Tél : <u>698045808</u> B P : <u>16260-Jde-Cam</u>		
49	TANGA SIMON P	Yde	MINFI	Chief Service	E-mail : <u>tanngsimonp@gmail.com</u> Tél : B P :		



tax justice network - Africa



FICHE DE PRESENCE

Objet : Objet :2° DIALOGUE CITOYEN.....
Thème Central « Quel Système des Finances Publiques pour un Cameroun Emergent 2035 : Une Affaire de Tous dans le Contexte de la Pandemie COVID – 19 ! »

Date et Lieu : Du 09 au 10 décembre 2020 au CENTRE CICM de Mvolyé/Yaoundé, la République du Cameroun

N°	NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION	FONCTION	ADRESSES	SIGNATURE	
						Jour 1	Jour 2
50	Forban Emmanuel	Yaounde	THE HORIZON	Journalist	E-mail : <u>forbanemmanuel12@gmail.com</u> Tél : <u>674774546</u> B P :		
51	AFAA Sproad Valere	Yaounde	UJAD	Président National	E-mail : <u>valereafaa@gmail.com</u> Tél : <u>697236043</u> B P :		
52	SANBANG Tchoukua Jannick S	Yaounde	AAPPI	Coordinateur Général	E-mail : <u>aappi.africa@gmail.com</u> Tél : <u>696062829</u> B P :		
53	BLOA ETOUNDOU AIME MARTIAL	YAOUNDE	UJAD	vice Président	E-mail : Tél : <u>695651054</u> B P :		
54	Emmanuela Marie	Yde	CRTV-NEWS	Journalist	E-mail : <u>emmanuela.rogme@gmail.com</u> Tél : <u>672130377</u> B P :		
55	JOSEPH KANGAEN	Yde	CRTV-NEWS	CAMEROUN	E-mail : <u>kangaenjo@gmail.com</u> Tél : <u>69601895</u> B P :		
56	WANIE SYLVAIN	JAOUNDE	UJAD	WEBMASTER	E-mail : <u>waniesylvain1@gmail.com</u> Tél : <u>695429400</u> B P :		



tax justice network - Africa



FICHE DE PRESENCE

Objet : **Objet :**2° DIALOGUE CITOYEN.....
 Thème Central « Quel Système des Finances Publiques pour un Cameroun Emergent 2035 : Une Affaire de Tous dans le Contexte de la Pandemie COVID - 19 ! »

Date et Lieu : Du 09 au 10 décembre 2020 au CENTRE CICM de Mvolé/Yaoundé, la République du Cameroun

N°	NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION	FONCTION	ADRESSES	SIGNATURE	
						Jour 1	Jour 2
57	Emmanuel Mvete	Yaoundé	SANS DETOUR (MEDIA)	Journaliste chef de cellule	E-mail : emmanuelmvete@gmail.com Tél : 697475792 B P :		
58	NSIA Felix	Yde	MINFI/DGB DREF		E-mail : nsiafelix@yahoo.fr Tél : 677260628 B P :		
59	Jine ATERRA	Yaoundé	Transparency Meter.	Coordinateur	E-mail : jine.terra@transparency.org Tél : 671550687 B P :		
60	Njapteh Macwatter	Yaoundé	The Guardian Post	Journaliste	E-mail : njaptehmacwatter@gmail.com Tél : 690530863 B P :		
61	ESSAYA APOUGOU	Yaoundé	VOXAFRICA TV	Coordinateur	E-mail : apoougouessaya@gmail.com Tél : 690791869 B P :		
62	MICHELLE DJANDJA	YAOUNDE	VOXAFRICA	JOURNALISTE	E-mail : michelledjandja@gmail.com Tél : 656403009 B P :		
63	Nameni Ange	Yaoundé	Université de Yaoundé I	Etudiante	E-mail : nameniange@gmail.com Tél : 681859741 B P :		



tax justice network - Africa



FICHE DE PRESENCE

Objet : **Objet :**2° DIALOGUE CITOYEN.....
 Thème Central « Quel Système des Finances Publiques pour un Cameroun Emergent 2035 : Une Affaire de Tous dans le Contexte de la Pandemie COVID - 19 ! »

Date et Lieu : Du 09 au 10 décembre 2020 au CENTRE CICM de Mvolé/Yaoundé, la République du Cameroun

N°	NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION	FONCTION	ADRESSES	SIGNATURE	
						Jour 1	Jour 2
64	NSOM Hugues	Yde	MINDEVEL	Ingenieur d'Etudes	E-mail : huguesnsom@yahoo.fr Tél : 674423077 B P :		
65	Jean-René Nergis Amoufan	Yde	INTEGRATION	Journaliste	E-mail : jranergisamoufan@gmail.com Tél : 691716095 B P :		
66	KUENZOB P. Duplex	Yde	DMJ	Secrétaire Exécutif	E-mail : amoufanp@yahoo.fr Tél : 677680512 B P : 3564 Yde		
67	JAMB MONTE Emmanuelle	Yde	UJAD	SG	E-mail : emmanuellemonte@yahoo.com Tél : 670253597 B P :		
68	ABANDA NIGUELE Serge Bidisa	Yde	CONSULTE	Coordinateur d'Etat	E-mail : s.abanda@yahoo.fr Tél : 677573241 B P : BR 376 Yde		
69	Yvonne Galle Azebe	Yde	CRTV NEWS	Journaliste	E-mail : yvonnegalle@yahoo.com Tél : 675520595 B P :		
70	Yvonne Kanguin	Yde	CRTV NEWS	Journaliste	E-mail : yvonnekanguin@yahoo.com Tél : B P :		



tax justice network - Africa



FICHE DE PRESENCE

Objet : Objet :2^e DIALOGUE CITOYEN.....
Thème Central « Quel Système des Finances Publiques pour un Cameroun Emergent 2035 : Une Affaire de Tous dans le Contexte de la Pandemie COVID - 19 ! »

Date et Lieu : Du 09 au 10 décembre 2020 au CENTRE CICM de Mvolé/Yaoundé, la République du Cameroun

N°	NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION	FONCTION	ADRESSES	SIGNATURE	
						Jour 1	Jour 2
70	Antoineville Eidoay	Eoolowa	CIVATHL	chef d'antenne social	E-mail : antbu.langan@live.fr Tél : 677 510594 B P :		
71	NDAO SANDRINE	Yaoundé	ROSDIP	Secrétaire	E-mail : netao.sandrine@... Tél : 697322656 B P :		
72	Nouveau Achille	Yaoundé	AC-RP-FL	Secrétaire permanent	E-mail : nouva.chit@yahoo.fr Tél : 697625201 B P :		
73	KEMDJO Eustice	Yaoundé	ASSOAL	Responsable des affaires juridiques	E-mail : federic.kemdjo@yahoo.fr Tél : 697-88-45-29 B P :		
74	NGUECE Jean-Mark	Mforé	ADIAN	Ambassadeur Nutrition	E-mail : jean.maringale@yahoo.fr Tél : 699 1566 97 B P :		
75	EBELA Gilbert Mathurin	YAOUNDE	MIN'COMMERCE	Contrôle Contractuel	E-mail : sefelo80@gmail.com Tél : 695 148631 B P :		
76	Abongbuh Bridgette	Yaoundé	Counseling for A-FS	Psychosocial talking care agent	E-mail : Tél : B P :		



tax justice network - Africa



FICHE DE PRESENCE

Objet : Objet :2^e DIALOGUE CITOYEN.....
Thème Central « Quel Système des Finances Publiques pour un Cameroun Emergent 2035 : Une Affaire de Tous dans le Contexte de la Pandemie COVID - 19 ! »

Date et Lieu : Du 09 au 10 décembre 2020 au CENTRE CICM de Mvolé/Yaoundé, la République du Cameroun

N°	NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION	FONCTION	ADRESSES	SIGNATURE	
						Jour 1	Jour 2
77	MEMONG MEND Epe MPOUNGA Elise Pierrette	Yaoundé	PFDESCADY	Coordonnatrice	E-mail : epmao@yahoo.fr Tél : 699 86 3519 B P : 13 579 498		
78	Moutchoung K. Pascal	Yaoundé	RECOBIT	chargé de programmes	E-mail : pascal.kamali@reco-bit.com Tél : 699 22 05 99 B P :		
79	AKAMBA	Yaoundé	cercle		E-mail : v9pme.hessan@yahoo.fr Tél : 655661217 B P :		
80	Bologo Aloumbe ANAÏNG	YAOUNDE	CNDHL	Carre	E-mail : blogoaloumbe@yahoo.fr Tél : 699 35 05 39 B P :		
81	SAAKINDO JACOB	Yaoundé	CNDH	AGen de liaison	E-mail : Tél : 697.549982 B P :		
82	Njoya Idriss	Yde	Agence Ecspn	Contract	E-mail : 651173112 Tél : 697262919 B P :		
83	ESSONO Dominica	Jde	RNHC	Secrétaire exécutif National	E-mail : dominica2020@yahoo.fr Tél : 699793049 B P : 5268 Jde		



tax justice network - Africa



FICHE DE PRESENCE

Objet : Objet :2° DIALOGUE CITOYEN.....
Thème Central « Quel Système des Finances Publiques pour un Cameroun Emergent 2035 : Une Affaire de Tous dans le Contexte de la Pandemie COVID – 19 !»

Date et Lieu : Du 09 au 10 décembre 2020 au CENTRE CICM de Mvolé/Yaoundé, la République du Cameroun

N°	NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION	FONCTION	ADRESSES	SIGNATURE	
						Jour 1	Jour 2
84	TWINA Helene	Yaoundé	GTAC		E-mail : helenaticma@gtac.cm Tél : 679 884 629 B P :		
85	Djeukoua Mbiodjeu Florent Pams	Yaoundé	AIESEC	Coordo- T.D	E-mail : djeukouambiodjeu@ho- centrumyaounde.net Tél : B P : 673 8273 56		
					E-mail : Tél : B P :		
					E-mail : Tél : B P :		
					E-mail : Tél : B P :		
					E-mail : Tél : B P :		
					E-mail : Tél : B P :		